

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT CŒUR DU FAUCIGNY**

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL**

**Du Mercredi 23 Janvier 2019**

**Reignier Esery**

**SOMMAIRE**

***Approbation du Compte-rendu de la dernière séance***

***Communication***

Retour sur les commissions thématiques, premier enjeux.  
Rétroplanning et organisation des futures commissions.

***Délibérations***

1. Compte de Gestion 2018  
Rapporteur : M. Le Président
2. Compte Administratif 2018  
Rapporteur : M. Le Président
3. Affectation des résultats 2018  
Rapporteur : M. Le Président
4. Budget Primitif 2019  
Rapporteur : M. Le Président
5. Clef de répartition 2019  
Rapporteur : M. Le Président
6. Adhésion à la fédération nationale de SCoT  
Rapporteur : Fabienne SCHERRER
7. Date et lieux du prochain Comité Syndical  
Rapporteur : M. Le Président

***Questions orales***

L'an deux mille dix-neuf le Vingt-trois Janvier, à dix-neuf heures, le comité syndical s'est réuni en séance ordinaire et publique, à la Mairie de Reignier Esery, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, Président.

Date de convocation : le 16 Janvier 2019

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 23 JANVIER 2019**

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Sallet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

Nombre de délégués en exercice : 57 / Quorum 29  
Nombre de délégués présents : 29  
Nombre de délégués donnant pouvoir : 4  
Nombre de délégués votants : 33

**Présents :** Mesdames/Messieurs ; Gilles SAUTHIER, Laurent DETRAZ, Bernard CHATEL, Léon GAVILLET, , Bruno FOREL, Julien GAMBARINI, Joël BUCHACA, Pascal POCHAT BARON, Jean-Pierre MERMIN, Jean-Louis TEMIL, Stéphane VALLI, Lucien BOISIER, , Gilles ANCRENAZ, Alain SOLLIET, Yves MASSAROTTI, Marc BLETEAU, Régine REMILLON, Alain CIABATTINI, Elodie RENOULET, GIANNI GUERINI, Philippe MAUME, Michaël MANIGLIER, Louis FAVRE, Valérie LANOVAZ DETURCHE, Daniel BARBIER, Pierre MONATERI, André PUGIN, Jean-François CICLET, Jean-Louis COCHARD.

**Absent(e)s excusé(e)s :** Mesdames/Messieurs, Fabienne SCHERRER Laurette CHENEVAL, Christine CHAFFARD, Serge SAVOINI, Nadine PERINET, Pascale HEPP

**Délégué(e)s donnant pouvoir :** Roland PINGET, Claude SERVOZ, Fabienne SCHERRER, Carole BUCZ

**Assistent :** Maryline LHOTE,

Monsieur Jean Pierre MERMIN, est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président constate que le Quorum est atteint et ouvre la réunion du Comité Syndical à 19 h 10.

## **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE DU SYNDICAT**

Le compte rendu de la séance du comité syndicat en date du 28 Novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

## **COMMUNICATION**

### **I. Retour sur les commissions thématiques**

#### **Premier élément de la commission Thématique Agricole.**

Commission thématique « Agriculture Forêt » - Rapporteur Mr Bernard CHATEL VP à l'agriculture et la Forêt.

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 23 JANVIER 2019**

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

Bernard CHATEL se félicite de la présence de nombreux agriculteurs lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de la commission.

Il fait état de :

- La difficulté à devenir agriculteurs hors succession.
- La consommation de foncier agricole sur l'avant pays
- L'importance de préserver des alpages qui dépendent de leur accessibilité, de leur entretien, ...

Les cartes agricoles sont à reprendre pour les compléter et les ajuster ; il faut s'interroger sur ce qu'est une terre agricole stratégique dans l'objectif notamment de maintenir l'agriculture.

La principale production agricole demeure le lait et le fromage.

Le thème de l'agritourisme est à intégrer à la réflexion ; à inventer sur notre secteur. Il semble difficile pour les exploitations agricoles ayant comme activité principale la production bovin/lait de se tourner vers l'agritourisme (surcharge de travail plus que diversification économique).

Les pratiques liées au circuit court se mettent en place avec la vente de produits à la ferme / la transformation.

La diminution de la surface forestière n'est pas un constat de terrain. Les boisements gagnent sur les terres agricoles. Il convient de vérifier la source : s'il y a moins de fiscalité sur les forêts ce n'est pas que les surfaces forestières diminuent.

Jean Pierre MERMIN : c'est sûrement vrai dans la forêt de production.

Jean François CICLET : il y a énormément de petites parcelles qui ne génèrent pas de revenus fiscaux.

Bernard CHATEL constate qu'aujourd'hui on coupe et on ne replante pas

Il est important d'avoir une forêt productive. Une majorité du bois utilisé dans les constructions est actuellement acheté hors territoire.

Bruno FOREL : il faut soutenir l'exploitation forestière (sa productivité) ; il y a 2 grosses scieries sur le territoire

L'exploitation forestière pose la question de la desserte forestière et de l'utilisation des chemins par des engins forestiers qui provoquent des dégradations.

Autre sujet important, qui sera abordé lors d'une prochaine commission : le logement du professionnel agricole.

Bruno FOREL : la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc nous incite dans l'élaboration des Document d'Urbanisme Locaux à distinguer le lieu de vie du lieu de production / la Chambre d'Agriculture ne met pas en avant le modèle vie sur l'Exploitation Agricole et incite au logement de fonction pour la surveillance.

Il faut souligner le vieillissement des actifs agricoles la difficile adaptation de l'agriculture traditionnelle sur les espaces qui ne conviennent plus à la production laitière et l'évolution des circuits courts.

Jean Pierre MERMIN: rappelle qu'il ne faut pas oublier la viticulture qui fait partie de notre culture; c'est un travail qui évolue.

**Premier éléments de la commission Economie Commerce Artisanat.  
Rapporteur Mr Jean Pierre MERMIN – VP Economie Commerce Artisanat**

Il constate que toutes les commissions ont des interactions.

Le territoire Cœur du Faucigny compte :

- 22000 emplois avec des répartitions différentes suivant les communautés de communes.

Sur les questions liées aux commerces, le Doucement d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) est un outil intéressant pour bien prendre en compte l'évolution du commerce et de la commercialisation des biens. (Artisanat et commerce)

Le diagnostic « économie – commerce – artisanat » a encore de la collecte de chiffres à faire.

Il y a des questions à résoudre sur le commerce et l'e-commerce, la Consommation de l'espace et activités commerciales

Un vrai besoin a été identifié pour les artisans : besoin en petite surface. Il s'agit peut-être d'imaginer des infrastructures avec des modules louables par tranche de x m<sup>2</sup> et mutualiser les espaces extérieurs afin d'économiser de l'espace et répondre au parcours des entreprises.

Il faudra avoir une attention toute particulière sur la ZAE de Findrol: mobilité, infrastructures, à l'interface de 3 communautés de communes.

Sur la disponibilité foncière des ZAE :

- CCAS : peu de disponibilité foncière
- CCFG : développement de zones où il y a de la demande (notamment décolletage / entreprises leader et besoin de développement > identifier dans le SCoT CCFG
- CCVV la ZAE Merlin est déjà toute commercialisée.
- CC4R : une disponibilité relative des ZAE.

Il faut trouver des outils pour mettre en valeur la propriété foncière disponible sur les ZAE, notamment celle dont la collectivité est propriétaire: rôle des baux à construction.

Il existe une demande pour :

- des services au plus près des entreprises pour les actifs ; et aussi des entreprises qui souhaitent organiser des tâches au dehors de leur structure.
- des installations de stockage des déchets inertes (ISDI)

Sur le numérique et le très haut débit

Le niveau de desserte par la fibre doit être nivelé par le haut. Exemple de la commune d'Ayze : 100 raccords et environ 30 pour télétravail

Bruno FOREL considère qu'il y a un vrai enjeu sur les terrains que l'on destine à l'économie. Il faudra être vigilant de ne pas transformer Findrol en pôle commercial. Cela passera aussi par le Règlement des Documents d'Urbanisme Locaux.

Yves MASSAROTTI: Il pourrait être intéressant de distinguer ce qui relève du commerce industriel de ce qui relève du commerce alimentaire et autre. Des réflexions sont en effet en cours à la CCFG et portent sur la mise en place de Baux emphytéotiques, Plan de déplacement des entreprises

### **Premiers éléments de la Commission thématique « Mobilités - Infrastructures » - Rapporteur Mr Alain CIABATTINI - VP Infrastructures Mobilités.**

Il salue l'initiative du SCOT de créer des commissions thématiques.

Dans cette commission on part de très loin. La voiture reste le mode de déplacement principal. Le maire de Monnetier Mornex souhaiterait que sa gare reste ouverte tout comme Pers Jussy. Ce sont deux points qui drainent du monde. Il faut soutenir ces projets mais il sera difficile de convaincre réseau ferré de France.

Concernant le covoiturage il y a encore des progrès à faire, notamment sur certains points stratégiques comme sur Nangy : abords de l'autoroute captage de plusieurs flux. Une réflexion sur la démobilité s'est engagée : travailler depuis son domicile mais à condition d'avoir le très haut débit / Volonté de rapprocher les lieux de production des lieux de vie.

Bruno FOREL : plusieurs questions au travers des mobilités :

- organisation du territoire génère ou pas des transports / problème des surfaces économiques autorisées : différence entre les territoires.
- Recentraliser les voitures plus haut que là où se forment les bouchons.
- Vrai sujet d'organisation qui peut ouvrir sur de la démobilité.

Nous pourrions utiliser les structures existantes et les adapter au flux : ne plus dédier la chaussée à l'automobile seule et permettre aux vélos de circuler par exemple.

Si on veut réduire la circulation, il faut réduire la voiture et faciliter le transport collectif Il faut imposer la réalisation de voie dédiée au Bus haut débit : investissement sur les infrastructures / Faire entendre au département que la mobilité diversifiée soit prise en compte / Le projet Chasseurs / A40 n'aborde pas la question d'un Bus à Haut Niveau de Service.

Il faut tenir compte du travail réalisé à l'échelle du SM4CC.

A été évoqué également, l'accompagner l'usage du vélo électrique tout en sécurisant les infrastructures routière.

Des Schémas cyclables sont élaborés ou en cours d'élaboration pour chaque Communautés de Communes.

### **Premiers éléments sur de la Commission thématique « Urbanisme - Logements » - Rapporteur Mr Louis FAVRE - VP Urbanisme Logements.**

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 23 JANVIER 2019

Syndicat Mixte du SCOT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

L'arrivée du Lemman express induira une sensibilité sur certains secteurs : foncier, habitat et même si beaucoup de PLU sont en révision nous sommes dans une réduction des zones constructibles.

Joël BUCHACA souhaiterait que nous puissions inciter à orienter les toits vers le Sud sous forme d'une préconisation à traduire dans le PLU afin d'engager à chaque échelle la transition environnementale.

Concernant le logement social :

- sur le territoire Cœur du Faucigny des communes pourraient franchir le seuil des 3500 habitants : Fillinges, Pers Jussy notamment
- nous pourrions réfléchir à un PLH global qui déclinerait les orientations et objectifs du SCoT

### **Commission thématique « Environnement » - Rapporteur Mme Florence LACHAT – Chargée de mission SCoT Cœur du Faucigny.**

#### Ressources en eau

La question de l'eau est abordée dans différents documents qu'il convient de prendre en compte. Le SDAGE Rhône Alpes / SAGE de l'Arve / les contrats de rivières.

L'objectif est de disposer d'une connaissance

- a) sur les masses d'eaux superficielles et souterraines
- b) sur les usages de l'eau (conso des ménages, de l'agri, de l'ind, ...) et aussi les usages plus saisonniers liés au tourisme et aux activités touristiques
- c) sur les pressions comme les pollutions, le réchauffement climatique, ...

#### Les pistes de travail retenues

- a) Traiter la question des zones humides déconnectées
- b) Usages de l'eau et tourisme : point à ajouter / les retenues collinaires  
Maillage du réseau d'eau potable avec l'extérieur du périmètre : prise d'eau à Arthaz Pont Notre Dame vers Annemasse
- c) Pollution des eaux exemple le SAGE gère les pompes à chaleur proches des nappes phréatiques  
Amélioration des systèmes d'assainissement collectif > rôle du SRB  
Réflexion à avoir sur la récupération des eaux de pluie pour un usage domestique  
Réchauffement climatique : La répartition de l'eau entre les usages, la sécurisation de la ressource (stockage...) sera un point essentiel dans le SCoT.

#### Patrimoine naturel et biodiversité

Plusieurs mesures d'inventaires et de protection désignent les éléments du patrimoine naturel. Il s'agira de définir les enjeux de protection et aussi les enjeux de valorisation des richesses naturelles identifiées

L'un des défis du SCOT sera :

- Protéger et partager les richesses naturelles ; c'est-à-dire restaurer, enrichir, régénérer les richesses naturelles et notamment la nature ordinaire ;

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 23 JANVIER 2019**

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

- Gérer des conflits d'usage sur certains espaces naturels ; exemple : organisation de la fréquentation du Môle

#### Patrimoine paysager et bâti

Le relief varié du territoire reflète une diversité importante des milieux naturels, avec les massifs montagneux de moyenne altitude entourant une vaste zone de plaine alluviale de l'Arve, ainsi que des zones intermédiaires de coteaux, à flancs de montagne, et le Plateau des Bornes.

De plus sont recensés plusieurs édifices construits de valeur identitaires, historiques, ...

#### Les pistes de travail retenues

- Impact de la déprise agricole sur le paysage
- Importance du maintien de l'activité agricole
- Engager les communes à prêter attention aux vues et aux paysages dans l'élaboration des DUL
- Des points paysagers structurants à préserver : (exemples : le Môle, les Voirons, les Glières, le Bargy, le plateau de Solaison, la pointe d'Andey, le Salève...).
- Avoir une attention particulière sur la qualité de vie liée aux paysages exemple de ce qui a pu être fait dans le SCOT des 3 Vallées.

#### Ressources minérales

Il s'agit de l'exploitation des gisements de matériaux avec notamment la problématique « carrière » mais également la question des besoins, des volumes à extraire, des matériaux issus de la démolition, des déblais, ...

Les besoins sont de 9m<sup>3</sup>/hab/an pour une ressource de 7 m<sup>3</sup>/hab/an. Il s'agira d'intégrer ce défi au SCOT (équilibre besoins / ressource)

Bruno FOREL demande à ce que les chiffres concernant les besoins et la ressources soient vérifiés.

- Se reporter à l'annexe 6 du schéma départemental des carrières

#### Ressources énergétiques

Il s'agit de connaître la situation du territoire Cœur du Faucigny au regard de la consommation d'énergie, de la production d'énergie renouvelable en intégrant une réflexion sur leur intégration environnementale et paysagère

#### Les projets mobilisateurs déjà identifiés

- Projet de stations de méthanisation : Marignier, Bonneville et d'autres communes du territoire > Comment mutualiser les déchets méthanisables ?

Jean Pierre MERMIN évoque l'impossibilité de mélange déchets verts rejets d'assiette qui pourraient aller dans un seul et même méthaniseur. C'est aujourd'hui impossible réglementairement (directive européenne).

D'autre part, il existe sur le territoire le mouvement citoyen « citoyénergie » pour permettre à des particuliers d'investir dans des projets énergie renouvelable.

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 23 JANVIER 2019**

Syndicat Mixte du SCOT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

- Il y a aussi la Production d'énergie renouvelable issue de centrale hydroélectrique qui est évoqué ou la valorisation de l'énergie bois local comme la chaufferie biomasse à Reignier-Esery
  - La Géothermie profonde, photovoltaïque, pose des questions de conciliation avec les espaces naturels, l'intégration dans le paysage et dans l'architecture.
- Bruno FOREL rappelle que la géothermie profonde n'est pas autorisée dans le SAGE de l'Arve

### **Commission thématique « Tourisme » - Rapporteur Mr MASSAROTTI - VP au tourisme**

Notre tourisme est vert, de proximité, court séjour, familial. C'est la nature qui fait venir, elle est garante d'un cadre de vie qui est apprécié tant des habitants, que de touristes à la recherche d'authenticité. D'autre part, la localisation centrale de notre territoire permet de rayonner vers toute la Haute Savoie et ses principaux sites touristiques et économiques.

L'offre touristique est très diversifiée ; avec des stations hivernales qui souffrent de la proximité de grandes stations et du manque d'enneigement ; du ski nordique du Plateau des Glières, du Plateau de Solaison, du Plateau des Brasses, ...

Un autre atout du tourisme est la qualité environnementale de Cœur du Faucigny.

- Le tourisme vert se développe et est à soutenir, notamment l'agritourisme pour lequel se posent certaines difficultés. Plusieurs questions ont été soulevées concernant le: camping à la ferme ; ces questions sont à voir avec La Chambre d'Agriculture.
- Le tourisme sportif

Les PLU devront être en compatibilité avec les objectifs du SCOT et afficher des outils pour fixer les objectifs et orientations en matière touristique.

- Les touristes viennent sur notre territoire pour découvrir des massifs emblématiques / des sites exceptionnels : il faut pouvoir développer ce tourisme tout en préservant la nature.
- Le tourisme culturel est aussi un atout : plusieurs châteaux, abbayes, ... ont été recensés. Il faut renforcer les valeurs de ce patrimoine.
- Le tourisme évènementiel prend de plus en plus d'ampleur.
- A la marge, il y a aussi le tourisme industriel de la Vallée de l'Arve comme l'action Com les pro.

L'identification des différents types de tourisme conduit :

- à travailler sur l'hébergement. Il faut pouvoir proposer une offre en hébergement touristique plus équilibrée et monter en gamme.
- Réfléchir à l'accessibilité aux différents sites / évènements / ... et aux transports proposés

Ces questions se croisent avec d'autres commissions.

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 23 JANVIER 2019**

Syndicat Mixte du SCOT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

Les différentes communes doivent préciser les projets touristiques et si certains relèvent des procédures unités touristiques nouvelles (UTN), il convient de les afficher au SCOT. Une fiche explicative a été remise lors de la commission « tourisme » présentant le rôle des UTN ; la différence entre UTN structurantes et locales. Les PLU doivent s'en saisir. Bruno FOREL considère qu'il faudra reprendre le travail pour voir comment cela s'interpénètre.

Stéphane VALLI souhaite que les techniciens des offices de tourisme soient sollicités.

Yves MASSAROTTI s'interroge sur une sollicitation de la chambre d'agriculture sur le sujet de l'agritourisme.

Bernard CHATEL considère que les intérêts pour l'agriculture professionnelle (éleveurs bovins) vis-à-vis de l'agritourisme sont limités contrairement à d'autres activités agricoles pour lesquelles cela constitue un revenu complémentaire.

Bruno FOREL est vigilant sur les projets de diversification des activités en lien avec l'agriculture ; il cite l'exemple d'un projet de ferme école agricole qui visait à installer une école en zone agricole. Il soutient l'intérêt d'inviter la Chambre d'Agriculture sur la thématique « agritourisme ».

Bernard CHATEL : L'agritourisme fonctionne bien sur quelques secteurs avec des activités complémentaires comme les chemins de randonnée (piétons, vélo, ...). Ces chemins sont des liens entre les territoires et offrent des activités d'intersaison.

## **II. Rétroplanning et organisation des futures commissions.**

Les prochaines commissions thématiques se tiendront :

Commission « Economie – Commerce – Artisanat » : 29 avril – Mairie d'Ayze

Commission « Urbanisme Logements » : 20 mars - Mairie de Pers Jussy.

Commission « Agriculture Forêt » : 13 mars Mairie de Faucigny

Commission « Mobilités infrastructures » : 17 avril - Mairie d'Arthaz Pont Notre Dame.

Commission « Tourisme » : 3 avril – Mairie Vougy

Commission « Environnement » : 27 Mars – Mairie de Boège

## EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

### 1. Compte de Gestion 2018 Rapporteur : M. Le Président

074024  
TRÉS SAINT-JOIRE-BOËGE



E01  
Exercice 2018

24600 - SYNDIC SCOT CŒUR FAUCIGNY  
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	158 232,77	186 000,00	344 232,77
Titres de recettes émis (b)	90 395,02	182 058,21	272 453,23
Reductions de taxes (c)	12 672,00		12 672,00
Recettes nettes (d = b - c)	77 723,02	182 058,21	259 781,23
<b>DÉPENSES</b>			
Aimontations budgétaires totales (e)	158 232,77	186 000,00	344 232,77
Mandats émis (f)	17 495,12	169 832,67	187 327,79
Annulations de mandats (g)		672,00	672,00
Dépenses nettes (h = f - g)	17 495,12	169 160,67	186 655,79
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	60 227,90	12 897,54	73 125,44
(h - d) Déficit			

074024  
TRÉS SAINT-JOIRE-BOËGE



E01  
Exercice 2018

24600 - SYNDIC SCOT CŒUR FAUCIGNY  
RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERTS OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	91 032,77		60 227,90		151 260,67
Fonctionnement	4 191,79		12 897,54		17 089,33
<b>TOTAL I</b>	<b>95 224,56</b>		<b>73 125,44</b>		<b>168 350,00</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>95 224,56</b>		<b>73 125,44</b>		<b>168 350,00</b>

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 30/01/2019

## **2. Compte Administratif 2018**

### **Rapporteur : M. Le Président**

#### **Résultats 2018 – Fonctionnement**

<b>Fonctionnement</b>	
<b>Résultat 2017 reporté en 2018 (R002)</b>	4 191,79 €
<b>Résultat 2018 Recettes</b>	182 058,21 €
<b>Résultat 2018 Dépenses</b>	169 160,67 €
<b>Total 2018</b>	12 897,54 €
<b>Total avec reprise du résultat 2017</b>	17 089.33 €

#### **Résultats 2018 – Investissement**

<b>Investissement</b>	
<b>Résultat 2017 (R001)</b>	91 032,77 €
<b>Recettes 2018</b>	77 723,02 €
<b>Dépenses 2018</b>	17 495.12 €
<b>Total 2018</b>	60 227.9 €
<b>Total avec reprise du résultat 2017</b>	151 260,67 €

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 30/01/2019

### **3. Affectation des résultats 2018** **Rapporteur : M. Le Président**

<b>Restes à réaliser 2018 sur 2019</b>	
<b>Dépenses</b>	0
<b>Recettes</b>	0
<b>Total</b>	0

<b>Affectation fonctionnement 2019</b>	
<b>Résultat 2018</b>	17 089,33 €
<b>Affectation au R1068</b>	0
<b>Affectation au R002</b>	17 089,33 €
<b>Affectation investissement 2019</b>	
<b>Restes à réaliser</b>	0
<b>Excédent reporté (R001)</b>	151 260,67 €
<b>Affectation en R1068</b>	0

*Délibération transmise au représentant de l'Etat le 30/01/2019*

#### **4. Budget Primitif 2019**

**Rapporteur : M. Le Président**

le Budget Primitif 2019 s'inscrit dans la continuité du Débat d'Orientation Budgétaire 2019 du 28 Novembre 2018. Une différence sur le Résultat reporté qui est légèrement supérieur à celui estimé lors du DOB.,

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Dépenses</b>		
	<b>DOB 2019</b>	<b>Projet de BP 2019</b>
011 Charges à caractère général	30 000,00 €	30 000,00 €
012 Charges de personnel	110 000,00 €	110 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	39 000,00 €	39 000,00 €
022 Dépenses imprévues	2 000,00 €	2 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €
042 dotations aux amortissements	55 000,00 €	55 000,00 €
<b>TOTAL fonctionnement</b>	<b>236 000,00 €</b>	<b>236 000,00 €</b>
<b>Recettes</b>		
002 Résultat reporté	9 184,98 €	17 089,33 €
74 Dotations subventions et participations	226 815,02 €	218 910,67 €
70878 - par d'autres redevables	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>236 000,00 €</b>	<b>236 000,00 €</b>

INVESTISSEMENT		
Dépenses		
	DOB 2019	Projet de BP 2019
001 Deficit reporté	0,00 €	0,00 €
020 Dépenses imprévues	5 000,00 €	5 000,00 €
20 Immobilisation incorporelles	199 055,79 €	206 560,67 €
21 Immobilisations corporelles	5 000,00 €	5 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>209 055,79 €</b>	<b>216 560,67 €</b>
Recettes		
001 - résultat d'investissement reporté	143 755,79 €	151 260,67 €
10_1068 Affectation de résultat - FCTVA	10 300,00 €	10 300,00 €
021 Virement section fonctionnement	0,00 €	0,00 €
013 Subventions d'investissement reçues	0,00 €	0,00 €
040 Opérations d'ordre (amortissement)	55 000,00 €	55 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>209 055,79 €</b>	<b>216 560,67 €</b>

***Le Comité Syndical Cœur du Faucigny approuve le Budget Primitif 2019***

*Délibération transmise au représentant de l'Etat le 30/01/2019*

### ***5. Clef de répartition 2019*** ***Rapporteur : M. Le Président***

	Clef de répartition 2019 envisagée
Communauté	
4 Rivières	25 %
Vallée Verte	10 %
Arve et Salève	25 %
Faucigny Glières	40 %

*Délibération transmise au représentant de l'Etat le 30/01/2019*

## **6. Adhésion à la fédération nationale des SCoT**

### **Rapporteur : M. Le Président**

Créée à l'issue des rencontres nationales des SCoT en juin 2010, la Fédération Nationale des SCoT a pour objet de fédérer les établissements publics chargés de l'élaboration et de la gestion des schémas de cohérence territoriale, afin de favoriser la mutualisation des savoir-faire et l'échange d'expériences.

Elle tend :

- d'une part à constituer un centre de ressources et de réseaux pour accompagner, éclairer et faciliter le travail des élus et des techniciens par l'échange d'informations, d'expériences et de savoir-faire sur divers thèmes (évolutions juridiques, méthodologie d'élaboration et de gestion, témoignages...) et formes (veille juridique, commissions de travail, rencontres nationales, régionales, locales..),
- et d'autre part à porter un discours cohérent et partagé de l'ensemble des structures porteuses de SCoT et à constituer un lieu de réflexion et de prospective et une force de proposition dans les débats nationaux en matière d'urbanisme et d'aménagement, et un espace de partenariat avec les élus locaux et leurs associations, l'Etat et ses services, les autres associations d'élus et/ou de professionnels de collectivités territoriales ou œuvrant dans le champ du développement territorial.

Compte-tenu de l'intérêt que peut trouver notre Syndicat à rejoindre la Fédération nationale des SCoT pour bénéficier de ses services et participer aux activités mises en œuvre pour ses adhérents, il est proposé d'adhérer à cette Fédération.

65 % des SCoT adhérents à la fédération nationale (295 établissements au 1<sup>er</sup> Janvier 2017)

La cotisation pour l'année 2019 est fixée, compte tenu de la population du périmètre de notre SCoT, à environ 750 € (0,01 Cts/hab).

**Où cet exposé, le Comité Syndical du SCOT cœur du Faucigny :**

- **approuve l'adhésion à la Fédération Nationale des SCoT ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à régler la cotisation 2019 et signer toutes pièces afférentes à ce dossier.**

- Délibération transmise au représentant de l'Etat le 30/01/2019

**7. Date et lieu de la prochaine réunion du comité Syndical  
Rapporteur : M. Le Président**

Il est proposé que le prochain comité syndical du SCoT cœur du Faucigny se déroule :  
**Le Mercredi 10 Avril 2019 à 19 h à Fillinges.**  
(Sous réserve de disponibilité de la salle)

**Le Comité Syndical du SCoT cœur du Faucigny en prend acte**

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 30/01/2019

**QUESTIONS ORALES**

Néant

**Plus aucune question n'étant inscrite à l'ordre du jour, Bruno FOREL, Président du  
SCoT cœur du Faucigny, lève la séance à 21 h 10**

Faucigny, le 20 Juin 2019  
Bruno FOREL,  
Président

